

---

# LE CHATEAU DE DONNELOYE

## Etude historique



Dave Lüthi, juillet 2002



**BUREAU DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**

Dave Lüthi & Bruno Corthésy  
Avenue d'Echallens 54, 1004 Lausanne

---

Etude commandée par Nicolas Delachaux,  
architecte EPFL, Nyon  
Juillet 2002

***Remerciements***

*Pierre-Yves Favez et Olivier Conne,  
archivistes aux Archives cantonales vaudoises ;  
Monique Fontannaz et Marcel Grandjean,  
rédacteurs MAH.*

# HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE DONNELOYE

## ET DE SES PROPRIETAIRES

### *Du moyen-âge au XVII<sup>e</sup> siècle*

Durant la période médiévale, l'histoire de la seigneurie de Donneloye et de son château reste très mal connue. Seul un récent article de Pierre-Yves Favez sur les chevaliers de Donneloye permet de mieux cerner cette famille<sup>1</sup>. Citée dès 1142, elle détient les terres dont elle tire son nom jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, autour de 1387 meurt Othenin de Donneloye, vidome de Moudon, époux d'Isabelle de Glane et sans doute dernier de sa lignée. On ignore si un château existe déjà à Donneloye, ce qui paraît toutefois vraisemblable.

La seigneurie échoit alors à Edouard Provana, époux dès 1386 de Marguerite de Donneloye, la fille d'Othenin. Les Provana, famille du nord de l'Italie établie en Pays de Vaud, détient la terre jusque dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. En 1440, il semble toutefois que Jaques de Glane, seigneur de Villardin et de la Molière, en soit le propriétaire. Sa famille reste sans doute propriétaire du château jusqu'en 1528, lorsque le mariage d'Aubert Loys et de Catherine de Glane, fille de Claude de Glane, seigneur de Villardin, fait entrer les terres dans la famille Loys, mais pour une part seulement. La maison elle-même, le reste des droits et des terres sont repris par la famille Regnault de Romont (citée en 1604 comme Roguenet)<sup>3</sup> qui, durant le XVI<sup>e</sup> siècle, modifient vraisemblablement l'édifice à une ou plusieurs reprises. Mais cette période est hélas très mal documentée.

Les Roguenet vendent leur part (ou la lèguent ?) avant 1600<sup>4</sup> à Petterman d'Erlach (1579-1635), bernois converti au catholicisme, bourgeois de Fribourg, ancien capitaine au service de la France

---

<sup>1</sup> Pierre Yves Favez, « Notes sur la famille des chevaliers de Donneloye », in *Bulletin généalogique vaudoise*, 2001, pp. 41-49.

<sup>2</sup> Un destin similaire s'observe pour la maison des vidomes de Moudon : propriété d'Othenin de Donneloye dès 1362, elle passe en 1387 à Edouard Provana et en 1430 à son fils Thomas (aimable communication de Monique Fontannaz).

<sup>3</sup> ACV, P Loys 4612. Une mention plus tardive suggère que les Loys n'ont en effet pas de demeure à Donneloye avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle: en effet, lors de l'épidémie de peste à Lausanne en 1629, Philippe Loys se retire avec sa famille à Prahins et non à Donneloye (ACV, P Loys 4583).

<sup>4</sup> ACV, P Loys 385 (1600) cite la maison de Pettermann d'Erlach à Donneloye et P Loys 4612 (1604) atteste la propriété de la maison par les Erlach (reconnaissance) (aimable communication d'Olivier Conne).

et époux de Marguerite Roguinet<sup>5</sup>. Il n'est pas inintéressant de noter que d'Erlach achète peu après la seigneurie toute proche de Bioley-Magnoux (1608) - ce qui renforce sa position dans la contrée – et que son frère, Anton d'Erlach, est bailli d'Yverdon entre 1613 et 1617. A l'époque d'Erlach, le domaine comprend «maison, colombier, [...] jardin, osches et places d'alentour»<sup>6</sup>. A sa mort sans doute, la maison passe au colonel Louis von Roll (1605-1652), de Soleure. En effet, son épouse Claire de Vallier, fille d'Anne d'Erlach et de Louis Loys, est parente de Pettermann<sup>7</sup>. Cette reprise sera marquée par des travaux assez importants attestés par une date en façade sud (1639).

### *L'époque de la famille Loys*

A la mort de von Roll, Claire Vallier revend sa part à Jean-Philippe Loys (1622-1676), vidomne de Moudon, un personnage important et très influent dans la région à l'époque<sup>8</sup>. Grâce à cette acquisition, Loys réunit la presque totalité de la seigneurie de Donneloye. Les terres, les droits et la maison reviennent à 90'000 livres, somme qui sera payée sur plusieurs années moyennant un important intérêt, qui se serait monté à près de 12'000 livres selon la chronique tenue par Jean-Philippe Loys lui-même<sup>9</sup>. Cette acquisition de la seigneurie par le vidomne de Moudon est un signe du renforcement de son pouvoir dans la région de Moudon, qui caractérise nombre des démarches qu'il entreprend alors avec LL.EE. pour regrouper ses terres de façon plus rationnelle<sup>10</sup>.

---

<sup>5</sup> Pettermann d'Erlach est fait bourgeois de Fribourg en 1608 ; en 1626, il entre au Conseil des 60.

<sup>6</sup> ACV, Fk 66/1, terrier de 1608-1610, folio 60, verso. Le four de Donneloye appartient à cette époque au seigneur de Prahins.

<sup>7</sup> Peut-être sa nièce? Le *DHBS* ne cite aucun enfant de Pettermann, et au vu des dates de naissance de ce dernier et de von Roll, il paraît peu probable que Claire de Vallier soit sa petite-fille.

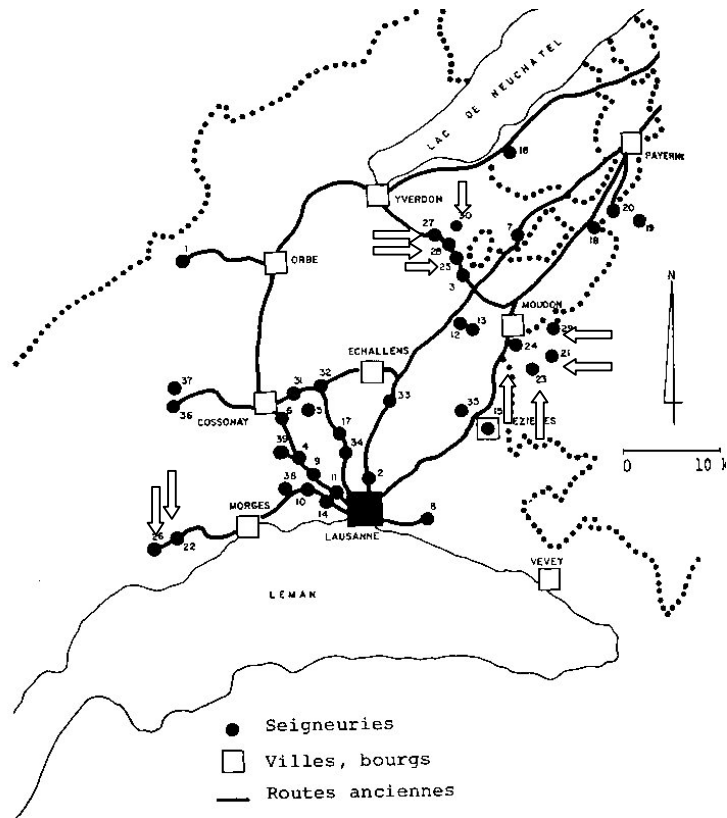
<sup>8</sup> Il est membre du conseil des 60 et des 24 à Lausanne, il est Banneret de Saint-Laurent en 1653, il fonde la compagnie des fusiliers de Lausanne, puis lève en 1667 une compagnie pour aller au secours de Genève, soutenu par les Bernois (Fontannaz, Monique, «Portrait architectural de la famille Loys dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle», in *Im Schatten des Goldenen Zeitalter*, t. 2, Bern, Kunstmuseum, 1995, p. 107).

<sup>9</sup> ACV, P Loys 4583, Chronique de Villardin, 17 mars 1652.

<sup>10</sup> Fontannaz, Monique, «Portrait architectural... », *op. cit.*, p. 108.

*Terres détenues par les Loys de Villardin vers 1650 (signalées par des flèches) (carte tirée de Anne Radeff, Lausanne et ses campagnes au 17<sup>e</sup> siècle, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise 69, 1979, p. 240). Les seigneuries de Donneloye, Prahins et Chanéaz se situent sur l'axe routier Yverdon-Moudon.*

- Seigneuries :
- 21. Villardin.
  - 22. Lavigny
  - 23. Montet
  - 24. Chavannes-sur-Moudon
  - 25. Chanéaz
- Coseigneuries :
- 26. Aubonne
  - 27. Donneloye
  - 28. Prahins
  - 29. Brenles
  - 30. Mézery-sur-Yverdon



L'acquisition de la seigneurie de Donneloye et de ses voisines (Chanéaz et Prahins) renforce à l'évidence la position des Loys sur la route d'Yverdon, dorénavant contrôlée sur plusieurs kilomètres entre Moudon et Donneloye. S'il est difficile de savoir s'il existait des péages (au pont sur la Mentue proche de Donneloye notamment), on peut se douter que ces terres doivent présenter une valeur stratégique aux yeux des Loys. Cela expliquerait l'insistance dont font montre les Bernois à les acheter durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les sources d'archives sont malheureusement muettes quant aux travaux que Jean-Philippe de Loys aurait pu mener dans son château. Mais la série de fenêtres du premier étage, avec sa riche modénature et ses proportions amples, pourrait bien être sa commande (vers 1660 ?).

La seule mention explicite connue de la maison pour cette époque date de 1685, issue d'une reconnaissance faite par les hoirs de Jean-Philippe Loys en faveur de LL.EE. de Berne, dans la mouvance du contrôle général des seigneuries qu'ils exécutent alors. A cette date, on cite « au village de Donneloye une maison haute tenue maison seigneuriale dudit Chanéaz et de sesdites

dépendances qui comprennent ledit coseigneurage de Donneloye, avec un collombier, une Cave & autres bâtiments, ensembles les vergers, courtils et places d'alentour d'icelle maison »<sup>11</sup>.

En 1699, les Bernois proposent au seigneur de Villardin un éventuel échange de la seigneurie de Donneloye contre des affranchissements de cens dans d'autres terres des Villardin. Cette tractation n'aboutit pas dans un premier temps. Pourtant les Bernois relancent les tractations en 1710, lorsque ils proposent aux Loys le rachat de leur maison pour en faire une cure. Finalement, l'état de l'édifice, qui nécessite de nombreux travaux, fait renoncer LL.EE. et une nouvelle cure est finalement édifiée à l'emplacement de l'ancienne<sup>12</sup>. Mais l'année suivante, les Bernois parviennent tout de même à obtenir de Jean Loys la vente de la seigneurie de Donneloye pour la somme de 20'000 livres<sup>13</sup>. Le seigneur cède tous ses droits de juridiction, les usages, les focages, les dîmes qu'il détenait à Donneloye, mais il se réserve le fief et la juridiction sur la maison seigneuriale et cinq poses de terre qui en dépendent. Loys de Villardin obtient en outre de pouvoir y tenir la justice pour ses sujets de Chanéaz et de Prahins et d'y avoir une prison<sup>14</sup>. En échange, Berne abandonne le fief rural sur les dépendances de cette maison (entre autres avantages). En résumé, cette affaire se solde par une perte des droits seigneuriaux par les Loys ; les Bernois ne leur laissent que les droits utiles sur le village et transforment le fief noble en un fief rural.

---

<sup>11</sup> ACV, P Loys 4612.

<sup>12</sup> Monique Fontannaz, *Les cures vaudoises. Histoire architecturale 1536-1845*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise 84, 1986, pp. 121-123.

<sup>13</sup> ACV, P Loys, 2451 et généalogie de la famille par Maxime Reymond, p. 160 et ss.

<sup>14</sup> ACV, Fk 305, 1711. Il faut noter que durant toute la période bernoise, Donneloye est l'une des douze cours de justice du bailliage d'Yverdon, dépendant directement des bernois par l'intermédiaire du bailli d'Yverdon. On ignore toutefois où se tenait ce tribunal (Daniel de Raemy, Carine Brusau, *Histoire d'Yverdon, tome II. De la conquête bernoise à la Révolution vaudoise*, Yverdon, Schaer, 2001, p. 26).

Plan cadastral de Donneloye, 1722 (ACV). Le château, dessiné de façon schématique, est indiqué comme « maison et autres bâtiments » ; à l'est, on note un petit grenier, situé entre la cour et le jardin. La tour à l'angle sud-est de la cour n'est pas cadastrée.



A partir de ce moment, la seigneurie de Donneloye disparaît des actes de la famille de Loys. Les mentions concernant Donneloye deviennent rares : ils ne possèdent désormais plus que la maison, à laquelle ils ne semblent pas beaucoup s'intéresser. Habitant Moudon et Lausanne, la famille ne doit pas venir souvent à Donneloye. En outre, comme il a déjà été noté, la maison ne semble pas être en bon état au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : sans doute depuis les transformations exécutées pour Jean-Philippe Loys, seuls des travaux d'entretiens mineurs avaient été menés dans la demeure.

Ensuite de la mort de Jean Loys, la maison passe le 15 avril 1739 à son fils Georges, seigneur d'Orzens ; elle est alors estimée 2'000 livres<sup>15</sup>. La maison avait tout d'abord été cédée en indivision par Jean Loys à ses deux fils Paul et Georges<sup>16</sup>, mais, probablement pour des questions de répartition, Georges en devient le seul propriétaire. En 1741, à l'occasion d'une convention passée entre les enfants du premier et second lit de Jean Loys, on apprend que la justice pourra toujours être donnée au château pour les sujets de Chanéaz<sup>17</sup>.

Georges de Loys meurt en 1753. La terre de Donneloye et la maison ne figurent pas dans son testament. Sans doute y a-t-il vendu quelques parcelles car en 1754, lorsque est dressé l'état de

<sup>15</sup> ACV, P Loys 129.

<sup>16</sup> Outre son fief de Donneloye, Jean leur cède aussi ses terres de Prahins, Chanéaz, Montet, Cour, Echandens, Grandvaux.

<sup>17</sup> ACV, P Loys 1231.

ses biens, on mentionne « ce qui reste de Donneloye », pour une valeur de 6001 livres. Georges étant sans enfant, c'est son frère Paul Loys qui obtient la terre de Donneloye et la maison. Aucune mention du fief n'a été retrouvée entre 1754 et 1784, année de la mort de Paul. La maison passe alors à son fils Etienne-Charles, dernier seigneur de Villardin. Celui-ci meurt en 1800, sans héritier et c'est sans doute ses deux nièces Duval de la Pottrie, dont il fait ses principales légataires, qui obtiennent la maison de Donneloye. Le testament d'Etienne ne donne malheureusement pas de détails à ce sujet<sup>18</sup>. Les sœurs Duval se séparent vraisemblablement très rapidement de la maison au profit de Louis Durussel, propriétaire à Donneloye<sup>19</sup>.

### *Le XIX<sup>e</sup> siècle*

La maison va rester durant près d'un siècle dans les mains des Durussel. Le principal fait marquant est la séparation du château en deux parties en 1833, lors de la succession de Louis Durussel. Ses deux fils, François-Louis et Jean-Pierre, se répartissent la demeure d'une part, ses dépendances d'autre part<sup>20</sup>. L'accès des deux parties se fait par le vestibule du rez-de-chaussée<sup>21</sup>. Lors de la révision cadastrale de 1837, la maison est décrite ainsi : « la moitié à orient d'un bâtiment construit en pierre, couvert en tuiles, consistant en un logement que le tableau indique : maison dite ancien château, l'autre moitié appartient à Jean Pierre Durussel... ». Outre la seconde moitié, Jean-Pierre Durussel est propriétaire de l'« ancienne tour en pierre, couverte en tuile ayant cave et grenier »<sup>22</sup>.

---

<sup>18</sup> ACV, Bg 13bis/16, testament du 5 avril 1800, homologué le 17 août 1802.

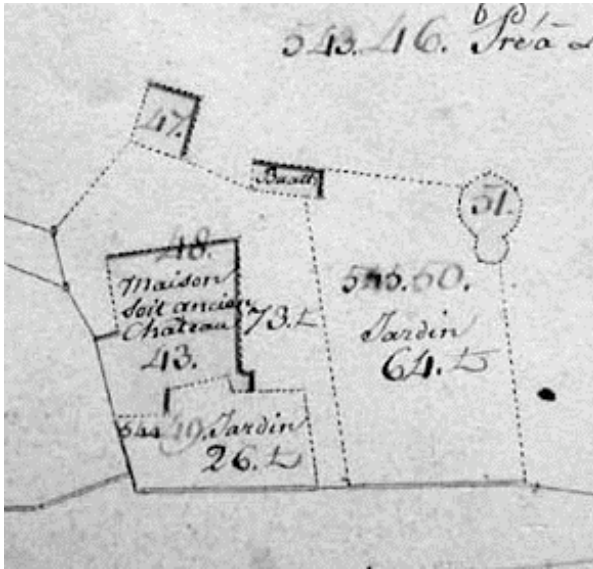
<sup>19</sup> ACV, GD 162/1, cadastre de l'Helvétique, 1803, folio 51.

<sup>20</sup> ACV, GF 362/2, folios 7 et 14 ; GFT 31, désignations des actes notariés et des successions, 1832-1833, 16 juillet 1833, p. 600.

<sup>21</sup> ACV, GF 362/7, folios 98 et 105, l'allée du rez-de-chaussée est dite commune aux deux bâtiments.

<sup>22</sup> ACV, GEB 362, p. 6.





Plan cadastral de 1821 (ACV).

47. grenier

48. « maison soit ancien Château »

49. jardin

50. jardin

51. grenier

Le petit édifice à l'est des deux jardins est un « buatton ».

En 1855 sans doute, après la mort de François-Louis, ses enfants Emile Constant, Jenny, Rose Adélaïde et Méril Rosalie héritent du château<sup>23</sup>. On ignore en revanche si la demeure est habitée par toute la famille ou par certains de ses membres seulement<sup>24</sup>. Enfin, ils vendent leur partie du château et les dépendances à Jacques-François Viquerat, natif du lieu, le 15 juillet 1889, qui obtient l'autre moitié de Jean-Louis Durussel, fils de Jean-Pierre, le 11 novembre 1893. Viquerat réunit alors les deux parties de la maison, qu'il aménage et restaure sans doute en 1902 (ou avant)<sup>25</sup>.

Jacques-François Viquerat (18381-1904), natif de Donneloye, est un personnage important pour le canton de Vaud puisqu'il fut successivement député (dès 1866), Conseiller d'Etat (1878-1901) et constituant (1884), mais aussi secrétaire municipal et syndic de Donneloye. Ce radical, membre du Synode et colonel d'infanterie, fut longtemps chef du Département de l'agriculture et du commerce, dont dépendent alors les monuments historiques<sup>26</sup>. Il a donné une impulsion évidente à la restauration du château de Chillon, à celui de Saint-Maire à Lausanne, ainsi que celle de la cathédrale de Lausanne.

<sup>23</sup> ACV GF 362/6, folio 50.

<sup>24</sup> Les enfants de François-Louis Durussel sont aussi propriétaires d'une maison villageoise à Donneloye.

<sup>25</sup> La date de 1902 se lit sur la clef de la porte d'entrée.

<sup>26</sup> ACV, dossier ATS.



*Cadastré de 1870 (ACV) (plan inversé par rapport aux deux précédents).*

*Jean-Louis Durussel :*

*78. buaton et bucher*

*79. jardin*

*80. grenier et cave*

*81. place*

*82. jardin*

*83. pré*

*84. logement*

*85. place*

*86. jardin*

*Jenny et Mèril Rosalie Durussel :*

*87. logement*

*88. grenier et cave*

*89. buaton*

*90. place*

*91. pré*

*Le tout appartient*

Il n'est dès lors pas étonnant de voir Viquerat faire restaurer son château (l'architecte reste hélas inconnu). Des photographies du château et du « colombier » prises à l'époque permettent de se représenter l'état après les travaux menés sans doute autour de 1900<sup>27</sup>. Viquerat décède en 1904.

Faute de source, l'histoire plus récente des propriétaires du château nous échappe pour l'instant. Seules d'importantes transformations, datant sans doute du milieu du XX<sup>e</sup> siècle sont lisibles : afin de permettre la division de la demeure en deux appartements superposés, une nouvelle cage d'escalier avec entrée au nord est aménagée à l'emplacement supposé de l'ancien. Deux vérandas au sud et à l'ouest agrandissent les espaces du rez-de-chaussée. Plus récemment, l'intérieur (rez-de-chaussée et premier étage) a été entièrement transformé par l'un des propriétaires, intérieur qui montre dès cette époque un aspect très neuf et peu historique.

<sup>27</sup> Musée de l'Elysée, fonds iconographique vaudois, petits formats, « Donneloye ».



Vues du château et de la tour datées 1904 et 1903 (Elysée).

### **RESUME DE LA SUCCESSION DES PROPRIETAIRES**

<i>Date d'acquisition</i>	<b>NOM DU PROPRIETAIRE</b>	<i>Construction ou intervention</i>
<b>Avant 1142 – vers 1387</b>	Chevaliers de Donneloye	Construction d'un premier château ?
<b>Vers 1387</b>	Edouard Provana, puis ses descendants	?
<b>Vers 1440</b>	Nobles de Glâne (coseigneurs)	?
<b>Propriétaire en 1527</b>	Guillaume Regnauld de Fribourg	Transformations du château ?
<b>?</b>	Michière Regnauld	Transformations du château ?
<b>Propriétaires en 1600</b>	Petermann d'Erlach et Marguerite Roguinet (petite-fille de Michière)	
<b>1635 ?</b>	Louis von Roll et Claire Wallier	Transformation en 1639
<b>1652</b>	Jean-Philippe Loys de Villardin	Transformation vers 1660 ?
<b>1676</b>	Jean Loys de Villardin	

<b>1725 et 1739</b>	Georges Loys de Villardin		
<b>1753</b>	Paul Loys de Villardin		
<b>1784</b>	Etienne-Charles Loys de Villardin		
<b>1800</b>	demoiselles Duval de la Pottrie		
<b>entre 1800 et 1803</b>	Louis Durussel		
	<i>Une moitié de la maison</i>	<i>L'autre moitié</i>	
<b>1833</b>	François-Louis Durussel	Jean-Pierre Durussel	Travaux liés au partage de la maison en deux appartements
<b>1855</b>	Emile Constant, Jenny, Rose Adélaïde et MÉRIL Rosalie Durussel, enfants de François-Louis		
<b>Entre 1879 et 1893</b>		Jean-Louis Durussel, fils de Jean-Pierre	
<b>1889</b>	Jacques-François Viquerat		
<b>1893</b>		Jacques-François Viquerat	
<b>1893-1904</b>	Jacques-François Viquerat		Restauration vers 1902
<b>1950 env.</b>			Transformations extérieures et intérieures.

## DESCRIPTION DU CHATEAU

### **Situation**

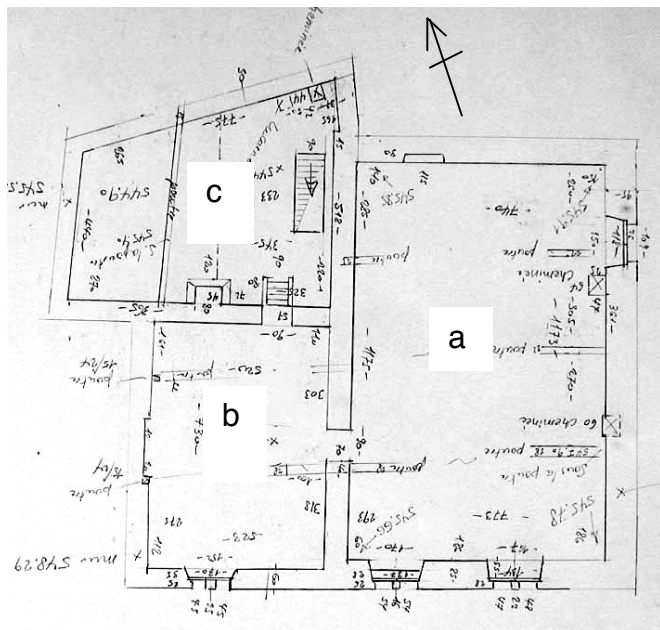
Le château de Donneloye se présente comme un édifice massé, dont les quatre façades donnent *grosso modo* sur les quatre points cardinaux. L'édifice se situe à la bordure orientale du village, proche de l'église paroissiale qui le jouxte au nord. Autrefois, le château était entouré d'un vaste domaine appelé « clos du château », qui consistait en vergers en jardin en 1722, en prés au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ce domaine a été loti et de nombreuses constructions ont peu à peu entouré la demeure seigneuriale. Des dépendances anciennes repérables sur les plans cadastraux (grenier attesté en 1722, boitons – un seul en 1830, deux en 1870) ne subsiste que la remarquable tour à l'angle sud-est de l'ancienne cour du château, citée comme cave et grenier, mais aussi comme colombier (dès 1608-1610<sup>28</sup>). Les murs qui entouraient cette cour ont presque tous disparu et ne subsistent que sous une forme très diminuée du côté de la route du village, arasés au niveau du jardin. Le portail actuel, sans doute aménagé après 1904, reprend un emplacement déjà ancien, attesté sur le plan de 1722. L'ancienne entrée nord, visible sur ce même plan, n'existe plus : le mur qui fermait la cour du château à cet endroit a été détruit sans doute avant le XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'il n'apparaît pas sur les plans cadastraux de cette époque.

### ***Origine de l'édifice actuel***

Dans l'état de nos connaissances, il est très difficile de proposer une datation pour la construction des parties primitives de la demeure. Constatons seulement que le château semble édifié en trois étapes principales : un premier corps de plan rectangulaire (*a*), auquel se serait joint à l'ouest une première annexe de même plan (*b*), puis une seconde, fermant l'angle nord-ouest (*c*). De cette évolution découle la forme actuelle du château, plus ou moins unifiée lors des campagnes de transformations successives.

---

<sup>28</sup> ACV, Fk 66/1, 1608-1611, folio 60, verso.



*Plan schématique des combles du château, avec indication des principales étapes supposées.*

## L'extérieur

### *La façade sud*

Le château présente quatre faces irrégulières, la principale – celle de l'entrée – étant tournée vers le sud. Cette façade est haute de trois niveaux. Le rez-de-chaussée est percé en son centre de la porte d'entrée du château, datée 1902. Il s'agit du seul élément extérieur datant des travaux menés par Jacques-François Viquerat. Au vu des formes de ce portail en plein-cintre, il est permis de penser qu'il s'agit d'une copie du portail ancien (peut-être quelque peu « amélioré » ou enrichi) qui devait être en mauvais état au début du XX<sup>e</sup> siècle (encadrement en molasse). A sa gauche, une fenêtre jumelle présente un encadrement mouluré en cavet avec congés en pyramidions. Une date gravée sur le chambranle en molasse (« 1639 ») permet de dater ce type d'intervention, qui apparaît sur chacune des faces de la demeure, et de l'attribuer à Louis von Roll devenu propriétaire du château en 1635 sans doute. Le monogramme « TM » apparaît aussi sur ce chambranle. Malheureusement, il est impossible de le relier au nom du propriétaire. Peut-être s'agit-il du monogramme du maître-maçon – ce qui serait plutôt exceptionnel<sup>29</sup>. Toutefois, la fenêtre originale a été modifiée à une date inconnue (sans doute au début du XIX<sup>e</sup> siècle): le

meneau central a été transformé, épaissi, de sorte que la fenêtre actuelle ne présente plus ses proportions d'origine. A droite de l'entrée, une annexe du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, flanquée d'un faux-contrefort en pierre apparente forme un étroit balcon au premier étage, balcon qui abrite aussi le portail d'entrée de la demeure. Avant la construction de cette annexe, le mur était percé d'une baie à meneau datant sans doute de 1639 (voir la carte postale de 1904).



*Façade sud : vue générale, portail d'entrée et détail montrant les baies du premier étage inscrites dans un encadrement en molasse plus ancien.*

Au premier étage, de petites fenêtres datant sans doute également de l'époque des Durussel (premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ?) ont modifié d'autres baies à meneau du XVII<sup>e</sup> siècle, dont l'encadrement est en molasse. Ces deux baies géminées appartiennent sans doute à la phase de

---

<sup>29</sup> Concernant les temples vaudois, Marcel Grandjean montre que les signatures de maçons ou d'entrepreneurs sont rares (Marcel Grandjean, *Les temples vaudois. L'architecture réformée en Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne,

transformation attribuable à Jean-Philippe Loys, autour de 1660. Leurs proportions les rapprochent en effet de celles conservées sur la façade orientale, dont la modénature plus complexe que celle décrite pour l'intervention de 1639, appelle une datation plus tardive. Mais dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ces grandes baies jumelles ont été partiellement bouchées au profit de plus petites ouvertures rectangulaires à simple feuillure et à encadrement en pierre de la Molière. Une cinquième baie de ce type, percée au XX<sup>e</sup> siècle seulement, se trouve dans l'axe de la porte d'entrée. En 1904, on voyait à son emplacement les vestiges d'une baie en plein-cintre, surmonté d'un linteau droit (avec une inscription ?).

Le dernier niveau, aujourd'hui inoccupé, est le seul qui n'ait pas été modifié au XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, les deux baies au centre et à droite, formées de deux jours carrés sommés d'accolades, avec mouluration simplement chanfreinée, sont les restes de deux anciennes fenêtres sans doute à croisées de pierres, comme on peut le deviner depuis l'intérieur. La baie centrale a été raccourcie après 1904. Au vu de leur style, ces baies pourraient dater du début du XVI<sup>e</sup> siècle et être des vestiges du château de l'époque des Regnauld (Roguinet) de Fribourg<sup>30</sup>. La troisième baie, proche de l'angle sud-ouest, également réduite à sa partie supérieure, est plus simple puisqu'elle ne présente qu'un simple chanfrein, très large. La datation en est malaisée : ce type de fenêtre apparaît dès le XIII<sup>e</sup> siècle et persiste durant plusieurs siècles.

Le gros contrefort à l'angle sud-est, s'il ne date pas de la construction de l'annexe *b*, doit au moins dater du XVII<sup>e</sup> siècle. Il figure en tout cas sur le plan de 1821.

---

Bibliothèque historique vaudoise, 1988, p. 369).

<sup>30</sup> Pour comparaison, on trouve des baies à croisée et accolades à Lutry dès le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle (Marcel Grandjean et alii, *Lutry. Arts et monuments, du XI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle*, commune de Lutry, 1991, t. 2, p. 342).





*Façade sud, fenêtres du deuxième étage.*

### ***La façade orientale***

Dans son état actuel, la façade orientale est sans doute celle qui a été le moins modifiée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Les percements qui l'ajourent sont peu réguliers, mais très intéressants, au premier étage en tout cas : en effet, les baies attribuables à l'époque de Jean-Philippe Loys subsistent dans un bon état de conservation, qui permet d'imaginer à quoi ressemblaient celles de la façade sud. Les deux baies principales à meneau (celui de la baie septentrionale a disparu, l'autre a été modifié) présentent une riche modénature à feuillure et double cavet détaché par un biseau, d'esprit presque baroque. En outre, ces baies sont soulignées par un cordon mouluré, en mauvais état et sans doute partiellement restauré au XX<sup>e</sup> siècle. Son relief assez fortement mouluré correspondrait bien à une datation autour de 1660. La baie à meneau qui les sépare, plus restreinte et plus sobre, date vraisemblablement du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

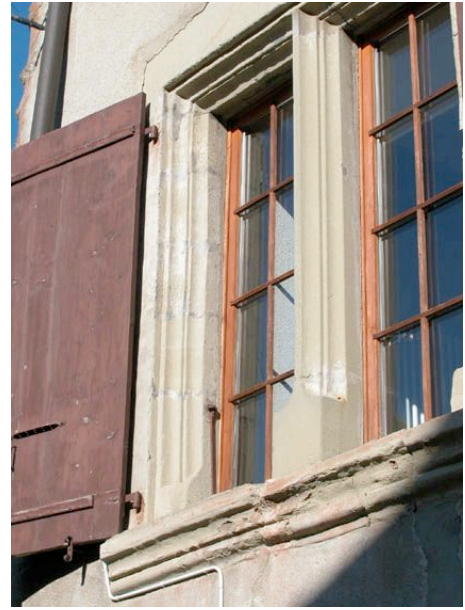
La porte qui permet le chargement du grenier mérite aussi l'attention. En effet, bien que sans doute élargie (comme le laisse penser le chanfrein de son chambranle, trop court, et son seuil en deux parties), elle présente encore une partie de son encadrement ancien, à chanfrein et coussinet concave. Une autre baie de ce type est visible dans les combles, entre les parties *a* et *b*. Il s'agit à nouveau d'éléments difficiles à dater, qui apparaissent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle mais perdurent jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Une porte très semblable, malheureusement non datée, est visible à Lutry, rue de l'Horloge 1 (Marcel Grandjean *et alii*, *Lutry...*, *op. cit.*, p. 330).



*Façade orientale, vue générale, détail de la porte du grenier et d'une des fenêtres du premier étage.*



### *La façade nord*

La façade nord présente deux parties, soit le corps *a* et l'annexe *c*, réunies au milieu du XX<sup>e</sup> siècle par une saillie polygonale. Sur cette face, peu ajourée, on remarquera en particulier une petite baie bouchée, au niveau des combles, qui présente un bel encadrement en molasse à accolade, datable de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Les autres percements sont plus récents. L'annexe *c* présente une belle baie à meneau (le croisillon, non mouluré, est récent), datable de 1639 au vu de sa modénature et de sa tablette.



*Façade nord, vue générale, détail de la baie à accolade et de la fenêtre meneau de l'annexe occidentale.*



<sup>32</sup> Porte et fenêtres de ce type visibles au château de Lutry, 1573-1576 (Marcel Grandjean *et alii*, *Lutry...*, *op. cit.*, pp. 329 et 344).

### *La façade occidentale*

La façade occidentale est assez complexe, puisqu'elle résulte, comme la façade nord, de l'assemblage de trois étapes de travaux, en l'occurrence les annexes *b* et *c*, et une véranda du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Au rez-de-chaussée, la façade ouest de l'annexe *c*, percée d'une fenêtre à meneau en 1639, est la seule partie épargnée par la véranda récente. Au premier étage, elle présente une autre fenêtre de 1639. La face méridionale de ce corps saillant montre une baie remarquable, bouchée. Son encadrement à tores croisés et congés post-gothiques, semble plus ancienne que le XVII<sup>e</sup> siècle (seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ?). Elle pourrait être contemporaine de la petite baie à accolade observée sur la façade nord.

Le corps *b* présente deux baies au premier étage : une petite baie rectangulaire, datant sans doute du début du XIX<sup>e</sup> siècle, et une autre grande baie à meneau de la seconde étape du XVII<sup>e</sup> siècle. Au deuxième étage, une baie rectangulaire bouchée est aussi visible : elle est certainement très ancienne, puisque, comme l'ont montré les sondages archéologiques, elle est antérieure à la cheminée voisine visible dans les combles. Seul un dégagement de cette ouverture permettrait de l'apprécier et de la dater plus précisément.



*Façade occidentale, vue générale, détail de la baie à tores croisés .*



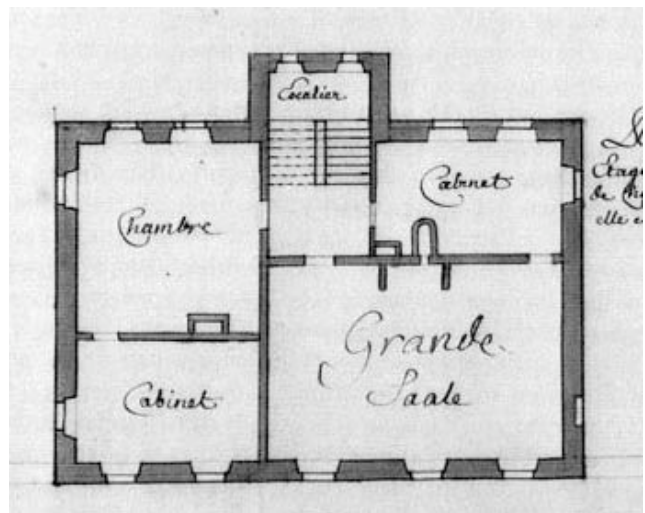
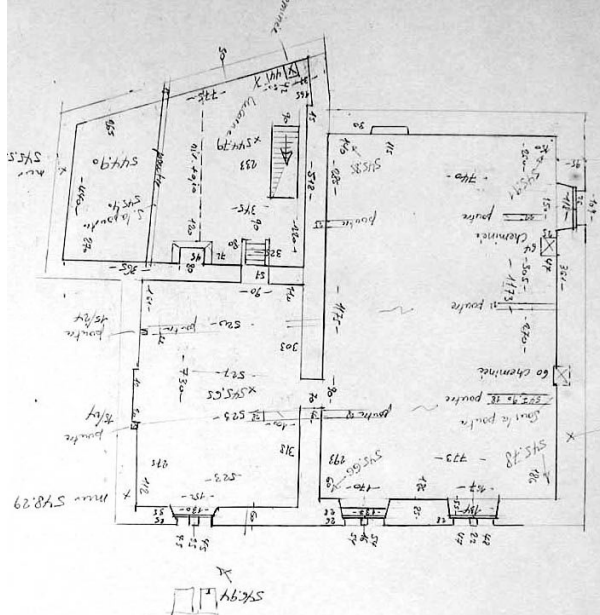
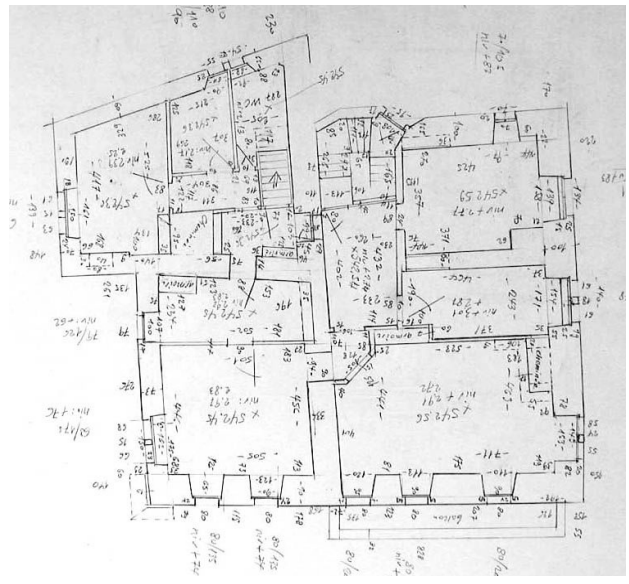
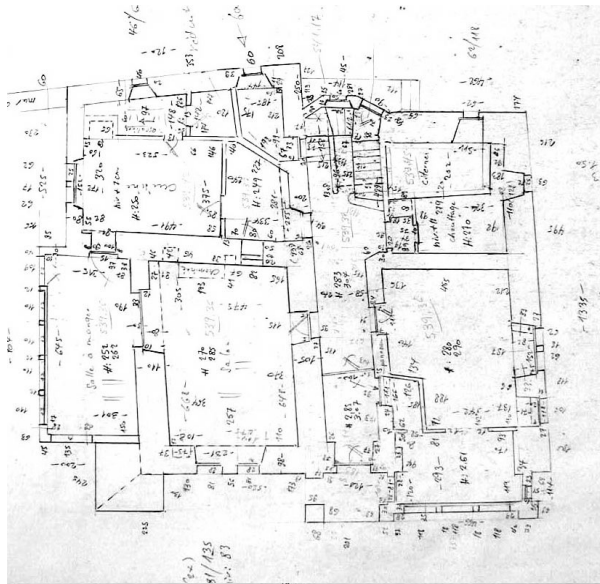
*Façade occidentale, détail de la fenêtrage de l'annexe.*

## **L'intérieur**

### *Dispositions générales*

Le château présente un plan irrégulier, témoin des divers agrandissements et transformations dont il a été l'objet. Toutefois, les principaux volumes anciens (corps *a*, *b* et *c*) sont encore lisibles malgré de nombreux remaniements postérieurs.

La disposition intérieure du château avant le XVII<sup>e</sup> siècle nous échappe totalement. A cette époque, la demeure semble avoir été transformé en profondeur, sans doute par Jean-Philippe Loys autour de 1660. En effet, la disposition du corridor d'entrée central aboutissant à un escalier est caractéristique de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. On la retrouve dans de nombreux châteaux, en particulier ceux appartenant aux Loys (Marnand, Cheseaux, château d'En Bas). Le plan du premier étage présente d'ailleurs des similitudes frappantes avec celui de la maison d'Etienne Loys à Cheseaux (peu avant 1699)<sup>33</sup>, avec son bref dégagement distribuant des pièces sises de part et d'autre, ainsi qu'une grande salle, dans l'axe. Comme on le verra plus en détail, ce réaménagement intérieur a considérablement modifié les dispositions anciennes : de nombreux éléments suggèrent en effet que les planchers des premier et second étages ont été surhaussés d'un mètre environ.



Plans schématiques du rez-de-chaussée, du premier étage et des combes selon les relevés initiaux de M. Nicod, géomètre. Pour comparaison : plan du premier étage de la maison d'Etienne de Loys à Cheseaux (tiré de : Monique Fontannaz, Les cures vaudoises. Histoire architecturale 1536-1845, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise 84, 1986, p. 277).

<sup>33</sup> Voir Fontannaz, Monique, «Portrait architectural de la famille Loys dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle», in *Im Schatten des Goldenen Zeitalter*, t. 2, Bern, Kunstmuseum, 1995, p. 129.

### *Le rez-de-chaussée*

Le décor de cet étage, tout comme celui du premier, a été profondément modifié autour de 1900 par Jacques-François Viquerat, puis dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il faut souvent faire abstraction d'éléments banals et de qualité médiocre pour lire les quelques vestiges de l'état ancien.

Passé la porte d'entrée dont le vantail date sans doute de 1900, on remarque dans l'« allée » (0.02 et 0.03) d'entrée un beau sol en dalles monolithes (pierre de la Molière). Les portes sont marquées d'un chanfrein et d'une accolade. Les revêtements qui les couvrent aujourd'hui empêchent de savoir si ces chambranles datent d'une époque ancienne ou s'ils sont des créations « unificatrices » de Viquerat (ou plus récentes ?). L'élément original le plus intéressant est sans conteste le plafond à poutres apparentes, les seules de l'édifice à ne pas avoir été recouvertes au XX<sup>e</sup> siècle par un coffrage. Leur modénature sobre semble confirmer une datation autour du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.



*Rez-de-chaussée, l'allée centrale (0.02 et 0.03) et son plafond à poutres moulurées (XVII<sup>e</sup> siècle).*

Les autres pièces du rez-de-chaussée ne présentent guère d'intérêt. Dans la salle à l'angle sud-ouest (0.04) on remarque seulement l'arc surbaissé de la niche de la fenêtre. La cheminée pseudo-XVII<sup>e</sup> siècle est une création récente. Les dimensions assez vastes de cette salle ainsi que la taille de ses fenêtres suggèrent qu'elle a peut-être servi de salle de justice.



*La cage d'escalier  
dans son état  
actuel*

L'escalier qui mène au premier étage, engagé dans une annexe en saillie polygonale peu saillante, date du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il remplace sans doute un escalier du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'on peut imaginer du type rampe-sur-rampe à deux volées, avec mur-noyau en maçonnerie. Le garde-corps actuel, en fer forgé et bois, évoque le moyen-âge, à sa façon.

Au premier étage, diverses cloisons subdivisent les deux principaux espaces (corps *a* et *b*) en d'autres plus restreints. On peut passer rapidement sur l'aménagement de la plupart des pièces, guère intéressant. Seules les deux pièces méridionales méritent l'attention. La plus vaste des deux, à l'angle sud-est (1.05), est sans doute l'ancienne *salle* du château – ce que laisse entendre sa position – à moins qu'elle n'ait été la salle de justice. Une cloison la subdivise depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sans doute. Le sol et les parois ont été transformés récemment et ne présentent pas d'intérêt dans leur état actuel (les niches des anciennes baies à meneaux sont cachées). Seul le plafond est à remarquer : du type « plafond à la française » avec ses solives reposant sur de grosses poutres perpendiculaires, il se présente aujourd'hui dans un état résultant de travaux du XX<sup>e</sup> siècle (peut-être vers 1900 ?). Mais sans doute pourrait-on retrouver les poutres anciennes (du XVII<sup>e</sup> siècle, comme celle du vestibule d'entrée ?) en les dégageant de leur coffrage mouluré.





*L'ancienne « salle » (?) au premier étage (1.05).*



*Porte du premier étage (vers 1900 ?) (1.07).*

La salle voisine (1.06) présente un plafond semblable et un parquet en pitchpin, datant vraisemblablement de l'époque de Viquerat. Les sondages archéologiques ont montré la présence d'une ancienne fenêtre bouchée, sur la paroi occidentale, qui témoignerait, comme les baies des combles, du niveau plus bas des planchers avant le XVII<sup>e</sup> siècle.

Le premier étage, tout comme le rez-de-chaussée, montre de nombreuses portes d'esprit XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui doivent dater de l'époque de Viquerat (au vu des boiseries et des poignées de portes). Il est possible que ces portes soient des copies d'anciennes en mauvais état et il ne serait pas étonnant que des éléments anciens (ferrures en particulier) aient été récupérés, provenant de la maison-même ou d'ailleurs.

Dans les combles enfin – inhabités depuis le XVII<sup>e</sup> siècle peut-être ou, en tout cas, inchangés depuis cette époque -, plusieurs éléments sont à noter. Le plus important est bien sûr l'imposante charpente à l'allemande (ferme triangulaire à faux-entrait, mais sans poteau central), contreventée par des croix de Saint-André. Ce type de charpente, qui apparaît dans le canton de Vaud au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et se diffuse tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, ne peut être datée avec certitude. Une analyse dendrochronologique permettrait sans aucun doute de cerner plus précisément sa date de construction.



*La charpente « à l'allemande ».*



*Détail de la fenêtre à coussinets concaves découverte dans les combles (2.03).*

Un autre élément d'intérêt est l'ancienne baie visible entre les corps *a* et *b*. Elle est conservée dans un état fragmentaire puisqu'elle a été trouée, à une date inconnue, afin de ménager un passage entre les différentes parties des combles (2.03 et 2.04). Toutefois, son encadrement à chanfrein et à coussinets concaves, déjà observé sur une baie de la façade orientale, est toujours bien lisible. La hauteur du chambranle montre, comme celle de la baie bouchée du premier étage, que le niveau des sols a été considérablement modifié. En face de cet élément, contre le mur occidental, on remarque les vestiges d'une cheminée, difficilement datable, créée en partie dans l'encadrement d'une fenêtre plus ancienne - également peu aisée à dater puisqu'elle est obstruée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Enfin, on remarquera des tuiles éparses, dont certaines, rainurées avec les doigts, peuvent remonter au XVII<sup>e</sup> siècle.

## **La tour sud-est**

L'angle sud-est de la propriété actuelle est marqué par une tour de plan circulaire. Elle devait autrefois marquer l'angle d'un mur d'enceinte qui, sans doute, ceignait la cour du château.

La tour se présente comme un cylindre haut de trois niveaux flanqué d'une tourelle d'escalier. L'extérieur de cette construction est très sobre. A peine doit-on noter quelques baies, dont une en

acolade, au rez-de-chaussée, et les portes menant à la cave et à la tourelle, sans doute retailée à une date relativement récente. L'élément le plus intéressant de la façade est le cordon en forme de boudin qui souligne les baies du dernier niveau. Au sud, ce boudin forme même un encadrement-larmier autour d'une petite baie rectangulaire chanfreinée (la partie supérieure n'est toutefois pas de section circulaire, mais rectangulaire). Ce cordon se continue sur la tourelle d'escalier. Il est seulement interrompu, sur la tour principale, par une fenêtre rectangulaire percée sans doute au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle.



*La tour dite du colombier, vues du nord et du sud-est.*

A l'intérieur, la cave est couverte d'une « coupole » de pierre en forme de calotte. Le premier étage, subdivisé à une date récente, montre un carrelage ancien en carreau de terre cuite, ainsi qu'un remploi de tuiles, placées pointe contre pointe. L'étage supérieur est sans conteste le plus intéressant de l'édifice. Outre le plancher ancien, c'est surtout le plafond charpenté qui retient l'attention. Sa structure consiste en l'enrayure de la toiture de la tour (c'est-à-dire le plan de charpente qui la soutient), constituée de deux entrants croisés, maintenus par des goussets formant un carré, dans lesquels sont fichés quatre coyers rayonnants. Faute de comparaisons, ce système complexe et remarquable est difficile à dater sans l'aide de la dendrochronologie.



*Tour du « colombier », détail de la fenêtre du deuxième étage avec boudin formant larmier et baie à accolade du rez-de-chaussée.*

La tourelle d'escalier, enfin, présente un escalier à vis à marches de molasse, passablement usées en particulier dans ses parties hautes. A son sommet (partiellement tronqué à une date inconnue), on remarque encore les niches pour pigeons qui ont donné le nom de colombier à la tour. Ces petits orifices circulaires formés sans doute d'un vase en terre cuite, pouvaient être fermés par un volet, dont subsiste les rainures verticales. On ignore cependant comment les oiseaux pénétraient dans la tour : sans doute des ouvertures étaient ménagées dans la partie haute de la tourelle, aujourd'hui disparue.

La datation de la tour et de son escalier pose de gros problèmes, en l'absence de sources d'archives. L'hypothèse la plus vraisemblable serait celle d'une tour d'origine médiévale transformée au XVI<sup>e</sup> siècle (ajout de la tour d'escalier et du colombier, modification de l'étage supérieur). La tourelle d'escalier devait être coiffée d'une toiture plus aiguë (flèche ?) et percée d'ouvertures permettant la transit des pigeons. Toutefois, sans sondages archéologiques et sans le recours à la dendrochronologie pour la charpente de la tour, il est impossible d'être plus précis. La fonction de l'édifice est à peine plus claire : il est cité en 1610 et en 1685 comme colombier, en 1722 - et toujours dès lors - comme cave et grenier. Mais sans doute a-t-il abrité, au XVI<sup>e</sup> siècle et à l'époque des Loys, la prison rattachée à la cour de justice de Donneloye.



*Colombier : niches de terre cuite pour les pigeons.*



*Charpente (enrayure) de la pièce du deuxième étage de la tour.*

## CONCLUSION

A l'examen de l'étude historique, le château de Donneloye se révèle très complexe. D'une origine médiévale mal documentée, il est transformé à plusieurs reprises, notamment au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles. Ces interventions ont touché les façades (perçements de baies) et l'intérieur (remodelage du plan) ; elles restent tout à fait perceptibles à notre époque. Les modifications plus récentes ont peu apporté à l'édifice, si ce n'est les travaux de décoration de l'époque de Jacques-Louis Viquerat, pas exceptionnels ni très riches, mais assez soignés pour être remarquables. Ils sont d'ailleurs parmi les derniers éléments anciens à avoir subsisté après les importants et destructeurs travaux de transformations intérieures qui ponctuent le XX<sup>e</sup> siècle.

Le cas de la façade sud est particulièrement révélateur des modifications subies par le château tout au long des siècles. Constituée de deux corps (*a* et *b*) d'origine médiévaux sans doute, cette façade est unifiée au XVII<sup>e</sup> siècle par le percement de grandes baies à meneau, certes non asymétriques, mais qui devaient donner une certaine majesté à l'ensemble. La création d'une porte au centre du rez-de-chaussée devait contribuer à l'effet de symétrie et de régularité recherché. La modification de ces fenêtres au XIX<sup>e</sup> siècle probablement a considérablement amoindri l'effet architectural de cette façade d'entrée sans que les éléments apportés soient d'une

qualité architecturale particulièrement remarquable. Au niveau des combles subsistent, partiellement bouchées, les baies du XVI<sup>e</sup> siècle, datant de l'époque des Roguinet.

Cet exemple prouve à notre sens que, dans le cadre de la restauration de l'édifice, les étapes du XVI<sup>e</sup> mais surtout du XVII<sup>e</sup> siècle sont à valoriser, au détriment des interventions des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui ont sans conteste enlevé de sa superbe au bâtiment et l'ont banalisé. On pourrait souhaiter le dégagement des baies du XVII<sup>e</sup> siècles partiellement bouchées, leur restauration (encadrement et tablettes en molasses en mauvais état) voire la restitution de certains éléments manquants (meneaux en particulier). La disparition des deux vérandas du XX<sup>e</sup> siècle est aussi souhaitable, dans la mesure où elle trouble la lecture du volume ancien de l'édifice, sans apporter de solutions architecturales satisfaisantes.

Concernant l'étude historique proprement dite et la compréhension de l'édifice, l'apport de la dendrochronologie pourrait être d'un très précieux secours, au vu des doutes qui subsistent quant à l'évolution de l'édifice. La datation de la charpente à l'allemande, des solives sans doute plus anciennes visibles à sa base, de la poutre oblique de l'angle nord-ouest, de celles de l'allée du rez-de-chaussée ainsi que du plafond de la tour du « colombier » située dans le jardin, serait d'un intérêt majeur.

## TABLE DES MATIERES

<b>HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE DONNELOYE .....</b>	<b>3</b>
<i>Du moyen-âge au XVII<sup>e</sup> siècle .....</i>	<i>3</i>
<i>L'époque de la famille Loys .....</i>	<i>4</i>
<i>Le XIX<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>8</i>
<i>Résumé de la succession des propriétaires .....</i>	<i>11</i>
<b>DESCRIPTION DU CHATEAU .....</b>	<b>13</b>
SITUATION.....	13
<i>Origine de l'édifice actuel.....</i>	<i>13</i>
L'EXTERIEUR.....	14
<i>La façade sud .....</i>	<i>14</i>
<i>La façade orientale.....</i>	<i>17</i>
<i>La façade nord .....</i>	<i>19</i>
<i>La façade occidentale.....</i>	<i>20</i>
L'INTERIEUR .....	21
<i>Dispositions générales .....</i>	<i>21</i>
<i>Le rez-de-chaussée .....</i>	<i>23</i>
LA TOUR SUD-EST.....	26
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>29</b>